

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest recrute un(e) alternant(e)

Le Pôle métropolitain et les 7 intercommunalités du Pays de Brest accompagnent la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) signé en 2019 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et autres partenaires locaux, et prolongé en 2024 pour deux ans.

La finalité du contrat est d'améliorer l'accès à la santé pour tous, en adaptant la politique régionale de santé aux besoins et spécificités du territoire, tout en tenant compte des dynamiques existantes.

Le contrat se décline en actions, à travers 4 axes :

1. Accès aux soins
2. Promotion de la santé
3. Populations vulnérables et leurs aidants
4. Innovation et participation citoyenne

Un comité de pilotage et un comité technique accompagnent la mise en œuvre du contrat.

Une ingénierie est dédiée à la mise en œuvre du CLS, cofinancée par l'ARS et le Pôle métropolitain.

MISSIONS :

L'objectif principal de la mission est de déployer le plan d'actions en lien avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé et les intercommunalités du Pays de Brest, et de participer à l'élaboration du prochain Contrat Local de Santé.

L'alternant-e, accompagné-e par la coordinatrice du Contrat Local de Santé, assurera les missions suivantes :

- ⇒ Contribuer à la mise en œuvre d'actions du CLS. Les actions pressenties sont notamment : « consultations délocalisées en addictologie » et « formation sur la santé mentale des jeunes ».
- ⇒ Participer à l'élaboration du prochain Contrat Local de Santé : mise à jour du diagnostic, organisation et animation de groupes de travail dans le cadre de l'élaboration des enjeux et priorités, écriture des fiches-actions, élaboration des modalités et outils d'évaluation du prochain CLS.

Pour toutes ces missions, il s'agira de réaliser les tâches liées à la gestion de projet : organisation, mobilisation des partenaires, recherche de financements, animation de réunions et de groupes de travail, rédaction de comptes-rendus, participation à la communication et à l'évaluation des actions, participation aux instances et aux réunions internes, etc.

FORMATION ET EXPERIENCE

- Alternance dans le cadre d'un master 2 dans les domaines de la santé, promotion de la santé.
- Connaissances dans les domaines d'action qui recouvrent le CLS : organisation des politiques de santé (soins, prévention et promotion de la santé) dans les territoires, acteurs et ressources de santé, rôle des collectivités en matière de santé.

- Connaissances dans la conduite de projets.
- Connaissance des collectivités locales et acteurs du développement territorial.

COMPETENCES REQUISES

- Rigueur, autonomie, sens de l'initiative, capacités d'écoute.
- Capacité à travailler en équipe.
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités rédactionnelles, aisance à l'oral.
- Utilisation des outils informatiques, internet et réseaux sociaux.

CONTRAT PROPOSE

- Poste d'alternant en contrat d'apprentissage
- Contrat d'un an, selon les modalités prévues par l'université.
- Poste basé à Brest, permis B indispensable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE POSTE

Lucie KERMAGORET/07 48 14 02 14 / lucie.kermagoret@pays-de-brest.fr

CV et lettre de motivation à adresser pour le 23 mai 2025 inclu à

Monsieur Le Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest
18, rue Jean JAURES – BP 61321 - 29213 Brest cedex 1
par voie électronique à contact@pays-de-brest.fr